

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Organisme passant le marché :

COMMUNE DE SORT-EN-CHALOSSE

Objet du marché : Construction d'un logement communal locatif

Unité monétaire : Euros

Mode de passation : Procédure adaptée

Modalités d'attribution : Entreprises séparées

N° et libellé des lots :

Lot 01 : Gros-Œuvre

Lot 02 : Charpente - Zinguerie

Lot 03 : Menuiserie ALU - PVC

Lot 04 : Menuiserie Bois - Agencement

Lot 05 : Plâtrerie - Isolation

Lot 06 : Carrelage - Faïences

Lot 07 : Peinture

Lot 08 : Plomberie - Sanitaire - ECS

Lot 09 : Chauffage Aérothermique

Lot 10 : Electricité

Critères d'attribution : Valeur technique : 45 % - Prix : 55 %

Date limite de remise des offres : **lundi 30 octobre 2023 à 12 h**

Modalités d'obtention du dossier : sur le site :
<https://marchespublics.landespublic.org>

Modalités de réponse : les offres seront à remettre obligatoirement par voie électronique via notre profil acheteur <https://marchespublics.landespublics.org>. La signature électronique n'est pas demandée.

Renseignements complémentaires : Ils doivent exclusivement être demandés par le profil acheteur au moins 6 jours avant la date limite de remise des offres. Les réponses électroniques sont transmises à l'ensemble des candidats 3 jours avant la date limite de remise des offres.

Avis envoyé à la publication : le 28/09/2023

L23AL04618



APPROBATION MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU SCOT CÔTE LANDES NATURE

Par délibération du 25 septembre 2023, le conseil communautaire a tiré le bilan de la mise à disposition et approuvé la modification simplifiée n°1 du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) Côte Landes Nature.

Cette délibération fait l'objet d'un affichage et peut être consultée :

- Au siège de la Communauté de Communes Côte Landes Nature, 272 avenue Jean-Noël Serret 40260 CASTETS

- En mairies respectives des dix communes membres aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la Préfecture des Landes.

Le dossier de modification simplifiée n°1 du SCOT Côte Landes Nature approuvée sera tenu à la disposition du public :

- Au siège de la Communauté de communes Côte Landes Nature,

- Dans les 10 mairies des communes membres aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la Préfecture des Landes

- Sur le site internet de la communauté de communes à l'adresse suivante : www.cc-cln.fr

L23AL04432

CRÉANCES SALARIALES



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES LANDES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à un permis de construire pour un projet d'édification d'une centrale solaire photovoltaïque au sol d'environ 5,6 hectares sur la commune de Saint-Sever

Demandeur : SAS Centrale PV France, EDF Renouvelables France 100 Esplanade du Général de Gaulle, Cœur Défense Tour B 92932 Paris La Défense Cédex

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de Saint-Sever, siège de l'enquête publique, durant 33 jours consécutifs, du lundi 25 septembre 2023 à 09 h au vendredi 27 octobre 2023 à 12 h.

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre la décision de permis de construire.

Madame Christine BARROSO été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur pour la présente enquête, par décision n° E22000057/64 de la Présidente du Tribunal Administratif de Pau du 28 juillet 2022. Par cette même décision, Monsieur Gérard VOISIN a été désigné Commissaire Enquêteur suppléant.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment la demande de permis de construire, l'étude d'impact, le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et les avis des services consultés :

- Sur support papier : à la mairie de Saint-Sever, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 9 h à 12 h.

- Sur un poste informatique : à la mairie de Saint-Sever, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

- Sur le site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications - Publications légales - Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du lundi 25 septembre 2023 à 09 h au vendredi 27 octobre 2023 à 12 h, être :

- Consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Saint-Sever, siège de l'enquête publique.

- Envoyées par courrier à l'attention de Madame la commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Sever, siège de l'enquête publique - rue de l'Hôtel de Ville - BP 90 027 - 40 501 Saint-Sever Cedex.

- Transmises par courriel à ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr avant le vendredi 27 octobre 2023 à 12 h. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Madame la commissaire enquêteur (EP PC CPV Saint-Sever) ».

Madame Christine BARROSO recevra le public à la mairie de Saint-Sever aux dates et heures suivantes :

- **Lundi 25 septembre 2023 de 09 h à 12 h - Samedi 7 octobre 2023 de 09 h à 12 h - Mercredi 18 octobre 2023 de 14 h 30 à 17 h 30 - Vendredi 27 octobre 2023 de 09 h à 12 h.**

Toutes informations sur ladite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage, SAS Centrale PV France, représentée par Maxime ZEIDENBERG 208 avenue Emile Counord, EDF Renouvelables France, Agence de Bordeaux 33000 Bordeaux - 06 06 15 69 15 - maxime.zeidenberg@edf-re.fr

Copie du rapport et des conclusions de la Commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de Saint-Sever, siège de l'enquête publique, à la direction départementale des territoires et de la mer des Landes - service aménagement risques (SAR) (05 58 51 32 94) et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L23AL03990



AVIS DE DÉPÔT D'ÉTAT DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions des articles L. 625-1 & R. 625-1 du Code de commerce, la SELARL EKIP, Mandataire Judiciaire des affaires suivantes :

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT-DE-MARSAN LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE

Greffe n° 4155508 - Nom de l'Affaire-Adresse : SARL GARAGE LARROUQUERE 1205 rue Ferme de Larrouquère, ZI Larrouquère 40000 Mont-de-Marsan - Date Jugt : 18/07/2023

Greffe n° 4155463 - Nom de l'Affaire-Adresse : SARL GASCOGN'AUTOMOBILES, Chemin Jeanticot 40420 Labrit - Date Jugt : 28/04/2023

Greffe n° 4155416 - Nom de l'Affaire-Adresse : SARL MATERIEL-ARROSAGE.FR, 1 Rue des Mésanges 40600 Biscarrosse - Date Jugt : 06/01/2023

Greffe n° 4155511 - Nom de l'Affaire-Adresse : LA MALLE DE DINE, ZA Escales 40500 Saint-Sever - Date Jugt : 18/08/2023

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONT-DE-MARSAN LIQUIDATION JUDICIAIRE

Greffe n° 4155312 - Nom de l'Affaire-Adresse : TERRE ET LOISIRS TP, 110 Rue du Nautilus 40600 Biscarrosse - Date Jugt : 19/11/2021

TRIBUNAL DE COMMERCE DE DAX LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE

Greffe n° 4155767 - Nom de l'Affaire-Adresse : SAS 1DAY1SPORT, 6 Rue des Résiliés 40130 Capbreton - Date Jugt : 05/04/2023

TRIBUNAL DE COMMERCE DE DAX REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Greffe n° 4155722 - Nom de l'Affaire-Adresse : SAS OSCARLIA, 3 Rue du Mirailh, 40100 Dax - Date Jugt : 04/01/2023

Greffe n° 4155573 - Nom de l'Affaire-Adresse : M. BROQUET Patrice, Maison Birc, 1180 Route du Sarthe, 40700 Doazit - Date Jugt : 13/10/2021

Greffe n° 4155649 - Nom de l'Affaire-Adresse : CASH BAB, 980 Bd St-Vincent de-Paul, Zone Commercial du Grand Mail II 40990 St-Paul-lès-Dax - Date Jugt : 29/06/2022

Vous informez que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au Tribunal de Commerce de Dax et au Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Rappelez que le délai de forclusion prévu à l'article L.625-1 du Code de Commerce court à compter de la présente publicité. Le salarié dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur un relevé, peut saisir, à peine de forclusion, le Conseil des Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la publicité.

L23AL04608